



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



17057348

Tribunal de Commerce de Tournai

déposé au greffe le 07 AVR. 2017

Greffe

H67

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/04/2017 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0450.669.819

Dénomination

(en entier) : L'Aiguillon

(en abrégé) :

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : 10 Avenue des Etats-Unis Boîte 15 7500 Tournai

Objet de l'acte : Modification du conseil d'administration - Modification des statuts

Assemblée générale du 26 janvier 2017

Suite à la fusion des arrondissements judiciaires, l'assemblée générale modifie l'article 1 de ses statuts : L'association est dénommée "L'Aiguillon". Son siège est établi à 7500 Tournai, avenue des Etats-Unis 10 boîte 15, dans l'arrondissement judiciaire du Hainaut - division Tournai. Le siège de l'association peut être déplacé à tout endroit de l'arrondissement du Hainaut - division Tournai par simple décision de l'assemblée générale et fera l'objet d'une publication au Moniteur belge conformément à l'article 26novies de la loi du 27 juin 1921 modifiée par les lois du 2 mai 2002 et du 16 janvier 2003 et leurs arrêtés d'exécution.

L'assemblée générale acte la démission de Mme Laetitia Rogghe de ses mandats d'administratrice et de membre.

Mr Benoît Brabant devient membre de l'association.

L'assemblée générale nomme administrateur Mr Benoît Brabant, né le 16 mai 1983 à Woluwé Saint Lambert, domicilié 4B 35 Rue des Sœurs de Charité à 7500 Tournai.

L'assemblée générale renouvelle le mandat d'administratrice de Mme Jacqueline De Vlieger

Le conseil d'administration est composé comme suit :

- Brabant Benoît, administrateur
- De Vlieger Jacqueline, administratrice
- Quintart Jacky, administrateur délégué à la gestion journalière

Quintart Jacky, administrateur délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature